

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Aqua 90

Cette fiche de données de sécurité concerne les produits suivants:

LZB 120: 5 L

LZB 220: 10 L

LZB 320: 20 L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Fluides de transfert de chaleur
Utilisation industrielle
Utilisations professionnelles / Domaine public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Lauda Dr. Wobser GmbH & Co. KG
Rue/B.P.: Pfarrstraße 41/43
Place, Lieu: 97922 Lauda-Königshofen
Allemagne
WWW: www.lauda.de
E-mail: info@lauda.de
Téléphone: +49 (0)9343-503-0
Télécopie: +49 (0)9343-503-222
Service responsable de l'information:
Section Quality Management,
Téléphone: +49 9343 503-331, E-mail info@lauda.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,
Téléphone: +33 388 373737

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 2 de 7

2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Solution aqueuse de composés organiques bactériostatiques et fongistatiques

Indications complémentaires:

La préparation ne contient pas en quantités significatives des matières dangereuses devant être signalées dans cette section selon le droit UE en vigueur.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau:

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Ingestion: Rincer la bouche. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après contact avec les yeux: Peut provoquer des irritations.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Lors d'incendies de grande ampleur également jet d'eau en aspersion ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 3 de 7

Indications complémentaires:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.
Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Porter des vêtements de travail appropriés.
Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inspirer les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé. Stocker à température ambiante.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage: 12 = Liquides non combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 4 de 7

8.2 Contrôle de l'exposition

Veiller à aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur. Utiliser un filtre de type A-P2 conforme à la norme EN 14387.
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Changer les vêtements imprégnés.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: liquide Couleur: bleu, limpide
Odeur:	légèrement
Seuil olfactif:	aucune donnée disponible
valeur pH:	aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation:	aucune donnée disponible
Inflammabilité:	aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0,95 - 1,05 g/mL
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	caléfaction: > 150 °C
Viscosité, dynamique:	aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Teneur en solvant: 0 %

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 5 de 7

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

cf. 10.3

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

10.4 Conditions à éviter

caléfaction: > 95 °C

10.5 Matières incompatibles

aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées
Formation possible de gaz toxiques. En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

Décomposition thermique: caléfaction: > 150 °C

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucun effet irritant connu.
Aucun effet sensibilisant connu.
Endommagement/irritation des yeux: Données non concluantes.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 6 de 7

Symptômes

Après contact avec les yeux: Peut provoquer des irritations.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Indications diverses: aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

LAUDA

Aqua 90

Numéro de matière LZB x20

Mise à jour: 11/6/2015
Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 12/6/2015
Page: 7 de 7

14.4 Groupe d'emballage

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

aucune donnée disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Informations diverses

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général (Règlement (CE) N° 2015/830)

Créée: 13/9/2012

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

